

Mairie de Névian

Tél.: 04 68 93 60 55 - Fax: 04 68 93 47 57 - www.mairie-nevian.fr

Réalisé par la Commission Communication de la Mairie de Névian



## Sommaire

#### Pages 1 à 8

#### VIE MUNICIPALE

**Budget Primitif 2012** 

Médiathèque

Canicule

Cimetière

Ossuaire

Un Village Citoyen

Travaux de Voirie

**Urbanisme** 

Remise des Cartes aux Jeunes Electeurs

La mort n'est pas plus belle au soleil!

Déchets. . . Ayons les bons gestes

#### Pages 9 & 10

#### **EVENEMENTS**

8 Mai 2012

Trottin'aude 2012

#### Page 11

#### NOTRE TERRO

1 er Mai : L'Internationale

La tour Chappe

#### Page 12

#### CADRE

CCFF

**Fleurissement** 

Musique

Agenda des manifestations 2012

Publicité, Conception & Impression : BUREAU DE DESSIN VALLE D. Le Pâtural 87700 ST MARTIN LE VIEUX Tel. 09 60 45 13 58 - 06 77 83 61 21 Tel./Fax 05 55 70 32 84 E-mail : valle.d.pro@wanadoo.fr

Crédit photos & rédactionnel : Commission Communication de la Mairie de Névian

Distribution : Mairie de Névian

### **Editorial**

Ce printemps 2012 a été marqué par un changement important à la tête de notre pays.

En effet, les élections qui se sont déroulées les 22 avril et 6 mai ont désigné François Hollande Président de la République.

Cette alternance, voulue par une majorité d'électeurs, devrait apporter des changements notables dans la vie des Français. Je retiens également que notre village a fait preuve, encore une fois, de citoyenneté avec un taux de participation de 88,37%. Lors des élections législatives qui ont suivi vous avez été aussi très nombreux à vous exprimer.

Comme toujours en cette période les finances de la commune occupent une place prépondérante. Le vote du budget est toujours un moment important.

Bien que cette année encore nous n'ayons pas augmenté le taux des contributions municipales, les investissements et les travaux sur le village continuent et continueront encore. Notre village bouge, notre village s'embellit!

En matière d'embellissement, nos jardinières se sont parées de leur plus bel atours et certains riverains ont agréablement fleuri leur devant de porte (merci de participer à l'amélioration de notre environnement).

L'été c'est aussi la période où de nombreuses festivités sont organisées sur le village : jeudis de la culture, soirée mousse, défilé des sans-culotte, feux d'artifice, etc...

Profitez des beaux jours tout en participant aux diverses animations organisées pour vous tout l'été.



Magali VERGNES, Maire de NEVIAN,

Conseillère Régionale Languedoc-Roussillon, Vice-Présidente du Grand Narbonne, Présidente du Pays de la Narbonnaise.

### Etat civil

- JULIA CHIRON Élena Lydia née le14/03/2012
- LLOP Maxime, Thierry, Philippe né le 28/03/2012BANO Éden né le 29/03/2012
- TOLLET Margot Marie Yvette née 12/0412012 TIETTO Lola née le 27/04/2012
- GARCIA Zoé née le 07/0512012
- JANSANA Emma Lola Chantal née le 08/05/2012
- BARTISSOL Nathan né le 23/0512012

- GÉLIS Julien et ROSSET Angéla Pagel mariés le 23/06/2012



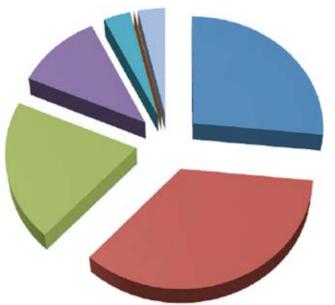
## Budget Primitif 2012

Encore une année sans augmentation des taux d'imposition pour la Commune.

Cette décision, prise cette année encore à l'unanimité lors du vote du budget 2012, va bien au delà de l'engagement pris par le conseil lors des dernières élections municipales de 2008. Le contrat moral que nous avions passé avec vous était de ne pas toucher aux taux d'imposition pendant les 3 premières années de notre mandat... nous sommes aujourd'hui au 5ème budget sans augmentation.

Pourtant, comme vous pourrez le constater ci-dessous, la section d'investissement est encore bien remplie, et les travaux d'amélioration de notre environnement quotidien vont bon train. Est-ce un signe de bonne gestion ? En tout cas, nous en sommes tous très fiers.

#### **FONCTIONNEMENT dépenses**



Pour une section de fonctionnement équilibrée à 1 214 785 €, les recettes permettent un virement à la section d'investissement de 242 214 €.



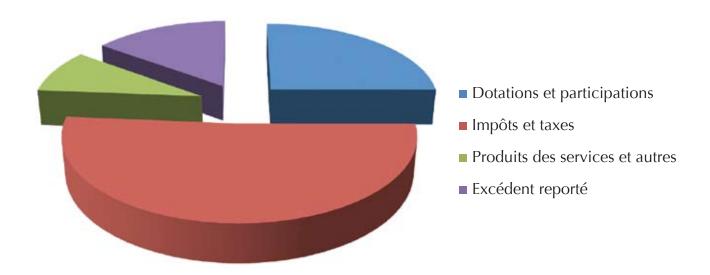
Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc de 972 571 € dont 44% consacrés aux charges de personnel.

- Charges à caractère généralCharges de personnel
- Virement à la section d'investissement
- Autres charges de gestion courante
- Intérêts de la detteCharges exceptionnelles
- Dépenses imprévues

En €	Charges à caractère général	Charges de personnel	Virement à la section d'investissement	Autres charges de gestion courante	Intérêts de la dette	Charges exceptionnelles	Dépenses imprévues
Rappel 2011 budgétisé	311 000	424 300	103 767	140 716	46 000	1 000	0
Rappel 2011 réalisé	261 950	414 819	100 767	136 773	45 414	0	0
Budget 2012	323 500	425 700	242 214	136 638	42 659	1 000	43 072



#### **FONCTIONNEMENT** recettes



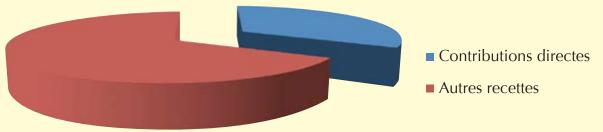
En €	Dotations et participations	Impôts et taxes	Produits des services et autres	Excédent reporté
Rappel 2011 budgétisé	298 976	589 332	112 926	25 549
Rappel 2011 réalisé	306 662	610 778	71 771	25 549
Budget 2012	304 105	622 668	107 010	181 002

L'an dernier nous avions déjà constaté avec un fort désappointement doublé d'une désapprobation certaine, que les dotations et participations de l'Etat avaient encore baissé passant de 30 % des recettes de fonctionnement du budget communal 2010 à seulement 29 % pour le budget 2011.

Nous pensions cependant être arrivés au plus bas mais ce début 2012 nous prouve que les décisions prises par le gouvernement FILLON au cours du dernier trimestre 2011 nous ont été encore plus défavorables et nous n'affichons aujourd'hui que 25 % de dotations et participations sur les recettes de fonctionnement du budget communal.

La crise n'excuse pas tout et il est à souhaiter que le nouveau Président et son gouvernement seront plus à la hauteur des attentes des communes rurales en matière budgétaire.

#### Les contributions directes dans les recettes de fonctionnement



C'est une fois de plus à l'unanimité que le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition qui s'établissent comme suit :

■ Taxe d'habitation : 15,26 %
■ Foncier bâti : 26,98 %
■ Foncier non bâti : 78,35 %

#### Soutien aux associations:

A l'heure où bon nombre de communes ont baissé l'aide financière apportée aux associations, le Conseil Municipal de Névian a fait le choix du maintient de son engagement au côté des bénévoles qui par leurs actions animent notre commune.

Des subventions stables, une prise en charge des frais annexes (électricité, eau, chauffage, location de terrain, ...) une mise à disposition de matériel et ponctuellement du personnel municipal, tout est mis en oeuvre pour que les associations évoluent dans les meilleures conditions possibles.

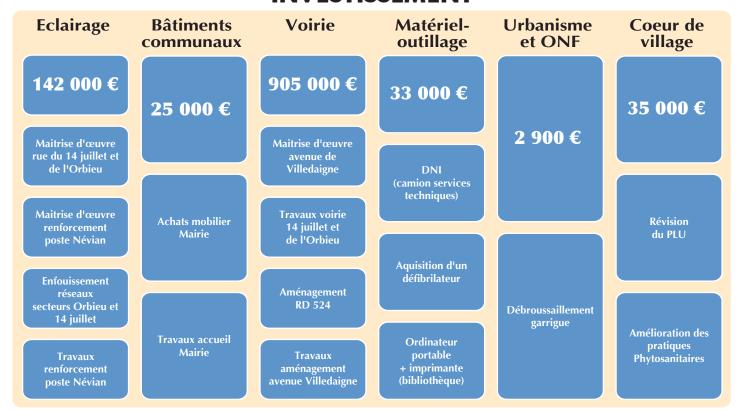
Cet engagement est l'occasion pour le Conseil Municipal de remercier tous les dirigeants et les bénévoles. Une bonne vingtaine d'associations représentant plus de 30 activités, voilà ce que nous envient nos collègues des communes voisines. Mais au delà du nombre, c'est le dynamisme de nos associations et des bénévoles qui les dirigent que nous jalousent nos voisins.

Notre fierté : du sport, de la culture, du loisir, de la détente, des animations tout au long de l'année.

Notre regret : que tout ce qui est mis à disposition de la population ne soit pas utilisé par un plus grand nombre de nos administrés.

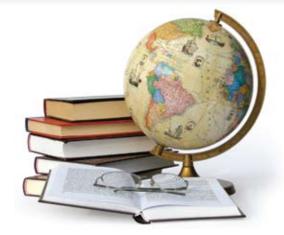
Alors à la prochaine animation, venez nous rejoindre.

#### **INVESTISSEMENT**



A noter la mise en place d'un poste dépenses imprévues, crédité à hauteur de 71 880 €, le remboursement du capital des emprunts souscrits pour 60 400 €, et un poste travaux en régie d'un montant de 20 000 €.





## Médiathèque

Le livre et la lecture constituent pour nos enfants un outil de communication, d'insertion et d'acquisition d'autonomie. L'accès à l'écrit est devenu dans notre société la garantie de l'accès libre au savoir et indispensable à l'épanouissement de tous les jeunes. Dans notre médiathèque il reste un public prioritaire.

Aussi l'idée de décentraliser le Salon de Littérature Jeunesse 2012 dans notre commune a particulièrement été bien accueillie.

Trois classes ont participé à cette animation.

Pendant plus d'une heure, Bernadette Boucher et Anna Thibaut ont su captiver l'attention des enfants.

A l'issue de la représentation chacun a pu faire connaissance avec les divers instruments utilisés pendant le spectacle et poser des questions aux deux conteuses.

Merci à la médiathèque du Grand Narbonne de nous avoir fait profiter de ce spectacle.

## Canicule

Parallèlement et en complément au plan canicule mis en place dans les mairies et qui concerne les personnes âgées, isolées ou handicapées, des dispositions peuvent être prises chez soi afin de limiter les risques: maintenir sa maison à l'abri de la chaleur, éviter de sortir aux heures les plus chaudes, boire environ 1,5 l d'eau par jour (pas d'alcool), se rafraîchir le corps régulièrement...

En cas de problème, appeler immédiatement le **15**.

### **Cimetière:** Une croix de mission détruite par le vent

Une croix de mission datée de 1895 qui trônait au cimetière coté Nord/Ouest a été littéralement balayée par le vent d'hiver lors des fortes rafales nocturnes de janvier dernier. Le socle bétonné a cédé, jetant violemment à terre une magnifique croix de fer sur laquelle seul le Christ a été retrouvé sans dommages. Les morceaux épars ont été récupérés et archivés par le Service Technique de la Mairie de Névian, afin qu'un spécialiste puisse un jour refaire vivre cette superbe croix érigée par des névianais à la fin du XIXème siècle.



### **Ossuaire**

Les Services des Pompes Funèbres ont procédé à la réhabilitation d'une partie du cimetière. Conformément à la loi, et dans le respect le plus total, les ossements ont été exhumés et déposés dans le nouvel ossuaire municipal spécialement aménagé à cet effet. La mémoire de chaque défunt sera conservée grâce à l'identification dûment validée des ossements dans une seule et même poche.





## Un Village Citoyer

Deux dimanches importants pour la vie démocratique du Pays se sont déroulés, les 22 Avril et 06 Mai.

Comme partout en France les électeurs de Névian se sont massivement rendus à l'unique bureau de vote de la commune. Dès 08 heures du matin, jusqu'à pratiquement 18 heures, heure de clôture du scrutin, un flot continu de névianais est venu s'exprimer pour l'élection du 7ème Président de la Vème République Française.

851 votants au premier tour et 846 au second, et cela pour une liste comprenant 963 Inscrits. C'est donc une participation de 88,37 % de la population qui a rappelé magistralement le sens à donner aux mots « SUFFRAGE UNÍVERSEL».

Ça, c'est pour les chiffres. Mais l'ambiance de cette journée est également très significative. Un climat de détente avec ce qu'il faut de sérieux et de sérénité pour donner toute la dignité à cette journée.

Journée d'expression citoyenne mais également journée de rencontre des villageois qui font de la Mairie leur lieu de retrouvailles.

On se voit : avant, pendant, ou après le vote ; mais il n'y a pas un autre jour de l'année ou cette occasion nous soit donner de saluer un grand nombre de nos concitoyens.

Certains passionnés d'exégèse politique ont sans doute lus et relus les chiffres des deux tours avec des regards comparatifs sur les scrutins précédents, pour essayer de faire parler le silence des urnes.

Mais n'est-il pas plus simple de dire et de reconnaître ensemble que cette fois encore la grande gagnante c'est... La Démocratie.

#### Dernière minute...

Le Dimanche 10 Juin, lors du premier tour des législatives, pour un même nombre d'inscrits, 707 électeurs se sont déplacés (ou ont donné pouvoir).

Le taux de participation a donc été de 73,4% un peu en retrait par rapport aux scrutins de « la Présidentielle ». Mais néanmoins ce taux est supérieur à la moyenne na-

Les chiffres pour le deuxième tour n'est pas connu au moment de notre rédaction.

#### **RESULTATS DES ELECTIONS PRESIDENTIELLES / NEVIAN**

#### **Elections Présidentielles 2012**

Dimanche 22 Avril et 6 Mai 2012 Résultats des Elections Présidentielles, Commune de Névian (2ème tour) :

Inscrits :	964
Abstentions:	
Votants:	845 (87.66%)
Blancs/Nuls:	65 (19.09%)
Exprimés :	780 (80.91%)
HOLLANDE François	462 (59.23%)
SARKOZY Nicolas	318 (40.77%)

Inscrits:	963
Abstentions :	112
Votants:	851
Blancs/Nuls:	23
Exprimés :	828
HOLLANDE François	255 voix
LE PEN Marine	204 voix
SARKOZY Nicolas	145 voix
MELENCHON Jean Luc	136 voix
BAYROU François	41 voix
JOLY Eva	15 voix
POUTOU Philippe	13 voix
DUPONT AIGNAN Nicolas	13 voix
ARTHAUD Nathalie	5 voix
CHEMINADE Jacques	1 voix

#### **RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES / NEVIAN**

#### Elections Législatives 2012

Dimanche 10 et 17 Juin 2012

Résultats des Elections Législatives, Commune de Névian (2ème tour) :

Inscrits :	964
Abstentions:	334
Votants :	630
Blancs/Nuls:	67
Exprimés :	563
FABRE Marie Hélène	383 voix
PY Michel	180 voix

Résultats des Elections Législatives, Commune de Névian (1er tour) :				
Inscrits :	964			
Abstentions :	257			
Votants :	707 (73.34%)			
Blancs/Nuls:	12			
Exprimés :	695 (72.10%)			
CODORNIOU Didier / VERGNES Magali	350 voix (50.36%)			
PHILIPPE Laure Emmanuelle	112 voix (16.12%)			
FABRE Marie Hélène	103 voix (14.82%)			
PY Michel	73 voix (10.50%)			
TOURNISSA Jean Paul	41 voix (5.90%)			
CANTEGREL	5 voix (0.72%)			
SARFATI André	3 voix (0.43%)			
FUNES	2 voix (0.29%)			
CHATAIN	2 voix (0.29%)			
BIENDICHO	2 voix (0.29%)			
VIGIER	1 voix (0.14%)			
BILLIRAT	1 voix (0.14%)			





### Travaux de Voirie

C'est encore un nouveau tronçon de nos voiries qui vient d'être rénové.

Route de Clottes, après le passage à niveau, la voie a été élargie du fait de la reprise des accotements, et des créneaux ont été aménagés pour améliorer le croisement et le stationnement des bus.

Avec un tapis de roulement refait à neuf, c'est la circulation et la sécurité qui se trouvent ainsi améliorées.

La reprise de la voirie route de Clottes constituait un des éléments du programme 2012 de modernisation des voiries avec la première tranche de l'avenue de Villedaigne - en cours - et le tronçon Rue du 14 Juillet - rue de l'Orbieu.





## Urbanisme

Il n'est pas toujours aisé de connaître la règlementation en matière d'urbanisme. Voici un tableau, non exhaustif, qui devrait vous y aider. De toute façon n'hésitez pas à consulter le secrétariat de mairie avant tous travaux

Opérations dispensées de formalités		Opérations soumises à Déclaration Préalable		Opérations soumises à Permis de Construire	
liste (non exhaustive)	Réf.(*)	liste (non exhaustive)	Réf.(*)	liste (non exhaustive)	Réf.(*)
Constructions nouvelles dont: Hauteur ≤ à 12 m + Emprise au sol ≤ à 5 m² + Surface de plancher ≤ à 5 m²	R421-2-a	Constructions nouvelles dont soit l'emprise au sol, soit la surface de plancher est > à 5 m² et dont : Hauteur ≤ à 12 m + Emprise au sol ≤ à 20 m² + Surface de plancher ≤ à 20 m²	R421-9-a	Toutes les constructions nouvelles autres que celles déjà mentionnées	R421-1
<u>Eoliennes</u> ≤ à 12 m	R421-2-c	Constructions dont : Hauteur > 12 m + Emprise au sol ≤ à 5 m² + Surface de plancher ≤ à 5 m²	R421-9-c	Travaux créant une surface de plancher ou une emprise au sol > à 20 m²	R421-14-a
<u>Piscines</u> dont le bassin est ≤ à 10 m²	R421-2-d	Piscines dont le bassin est ≤ à 100 m² et non couver- tes (ou dont la couverture est ≤ à 1.80 m)	R421-9-f	Travaux créant, dans une zone urbaine d'un POS/PLU, une surface de plancher ou une emprise au sol > à 40 m²	R421-14-b
Clôtures nécessaires à l'activité agricole	R421-2-g	Clôtures	R421-12-d	Travaux modifiant une structure porteuse ou la façade du bâtiment si changement de destination du bâtiment	R421-14-c
Terrasses de plain pied	R421-2-j	Travaux de ravalement ou modifiant l'aspect extérieur	R421-17-a	Travaux sur un bâtiment inscrit au titre des monuments historiques	R421-16
Murs de soutènement	R421-3-a	Certains changements de destination	R421-17-b		
		Travaux créant soit une emprise au sol soit une surface de plancher > à 5 m². Toutefois, l'emprise au sol devra être ≤ à 20 m² ainsi que la surface de plancher (40 m² en zone urbaine des POS/PLU)	R421-17-f		
		<u>Certains lotissements</u>	R421-23-a		
		Installation pour plus de trois mois/an d'une caravane	R421-23-d		



### Remise des Cartes aux Jeunes Electeurs



Mise en place l'année dernière, cette initiative permet d'accueillir en mairie les nouveaux majeurs et leur remettre leur première carte d'électeur et le livret du citoyen.

L'occasion pour Magali Vergnes, le maire de la commune, de leur rappeler leurs droits de vote, de se marier et fonder une famille, passer le permis de conduire...) mais aussi leurs devoirs vis-à-vis de la société (payer des impôts, responsabilité pénale...)

A la question, qu'est-ce qui est le plus urgent pour vous aujourd'hui ? « passer le permis de conduire et sortir... ». Nous ne pouvons que leur souhaiter la réalisation de leur désir avec bien entendu la plus grande prudence.

La mort n'est pas plus belle au soleil! Pour un été 2012 sans mort sur nos routes!

L'été dernier avait été particulièrement meurtrier sur les routes audoises : 16 personnes y avaient perdu la vie entre juillet et août 2011, soit en seulement deux mois (contre 5 en 2010, 8 en 2009).

Alcool, vitesse inadaptée, fatigue et manque de vigilance ont été les principales causes de ces accidents qui, tous, auraient pu être évités si chacun des usagers de la route avait adopté un comportement responsable et respectueux des règles du code de la route.

Quelques rappels s'imposent :

- la conduite est **incompatible** avec la consommation d'alcool et de produits stupéfiants ;
- un conducteur fatigué est aussi dangereux qu'un conducteur alcoolisé (une privation de sommeil de 24 heures équivaut à un taux d'alcool dans le sang de 1g/l) ;
- à moto ou à scooter, outre le port du casque obligatoire, les vêtements doivent être adaptés pour protéger en cas de chute, quelles que soient les conditions météorologiques (gants, blouson, pantalon, chaussures fermées): shorts et sandalettes sont à proscrire 1:
- à vélo, le port du casque est fortement recommandé, et il est obligatoire de porter un gilet fluorescent dès qu'il fait sombre ;
- le piéton doit s'assurer d'être vu par les autres usagers lorsqu'il circule sur la chaussée, en portant au besoin un gilet fluorescent.

Pour que l'été 2012 reste synonyme de vacances et de fêtes, soyons TOUS RESPONSABLES sur la route.

### Déchets. . . Ayons les bons gestes

Notre choix de consommation et nos gestes ont un impact sur notre environnement. Chacun doit prendre conscience de sa part de responsabilité dans l'énorme quantité de déchets que nous générons quotidiennement.

Afin de vous aider au quotidien, la mairie a mis en place des équipements de collecte, de tri et de traitement de déchets

Que ce soient des déchets ménagers, verts, papiers, verre, plastique, vêtements, etc... tous ont des colonnes ou des conteneurs appropriés. Rappel :

- conteneurs à ordures ménagères
- points bleus (verre, plastique, papier)
- colonne à vêtements (chemin de Labade)
- déchetterie (Mousan, Marcorignan, Névian)

Certes l'idéal serait de produire moins de déchets, c'est possible avec un minimum de bonne volonté et en adoptant de nouvelles habitudes : utiliser un panier au lieu et place de sachets plastiques, éviter les produits jetables (gobelets, lingettes), choisir des produits en vrac, à la coupe ou en format familial, ne pas imprimer tous les courriels, donner les vêtements à des associations, etc...

Pour réduire efficacement vos ordures ménagères vous avez la possibilité d'acheter un composteur et réaliser en même temps votre compost.

Vous souhaitez préserver la ressource en eau et utiliser l'eau de pluie, dotez-vous d'un récupérateur d'eau.

A noter également que les déchets générés par les entreprises et qui nécessitent un traitement particulier sont obligatoirement amenés sur des sites adaptés.

Plus d'informations, une question, horaires d'ouverture des divers sites : appeler en mairie au **04 68 93 60 55** 





## EVENEME







Après le traditionnel défilé au monument a<mark>u</mark>x morts en présence des élus, associations et habitants du village et les chants interprétés par la chorale «Chœur de Névian», chacun a pu se retrouver au foyer pour le pot de l'amitié.

La fête des fleurs et le vide-grenier ont eux aussi attiré beaucoup de visiteurs. Alors à l'année prochaine.















### **EVENEMENTS**







### Trottin'aude 2012

Cette année Trottin'Aude a été organisée à Montredon. Madame Barrière, conseillère pédagogique de circonscription (CPC EPS) a organisé cette journée pour 700 primaires des 7 villages, Bizanet, Canet, Montredon, Névian, Raissac, Saint Marcel, Villedaigne et 200 maternelles. Tous les élèves de l'école néviannaise sont partis en vélos accompagnés par les instituteurs et des parents volontaires ainsi que des voitures balais. Moins d'une heure après ils arrivent près du foyer de Montredon échauffés et prêts à s'attaquer aux épreuves de la matinée. Pour certains, c'est une randonnée de 5 km vers Pech de Labade. Chaque groupe a une carte avec des photos de lieux, de monuments et d'objets qu'il faut trouver et marquer le numéro inscrit dessus. D'autres groupes se dirigent vers un pré où l'organisatrice les attend. Elle a 5 parcours qui permettent de se diriger avec une boussole, pour trouver des balises disposées un peu partout dans le champ et numérotées. Chaque groupe revient avec un nombre qui est le total des balises trouvées, disposées à tout azimut.

Après le déjeuner pris sur l'herbe, les enfants groupés par âge se préparent pour la course, chacun avec un bandeau de couleur différente déterminant le niveau de l'élève. La course de longue durée se fait dans le coeur du village avec des contrats temps de 6' à 15'.

L'air étant frais les enfants ont couru sans trop de peine, mais le retour en vélo, a été plus éreintant. Vers 17 h les parents récupèrent leur progéniture fatiguée mais heureuse. Le sommeil n'aura pas de mal à les assoupir!







## NOTRE TERROIR

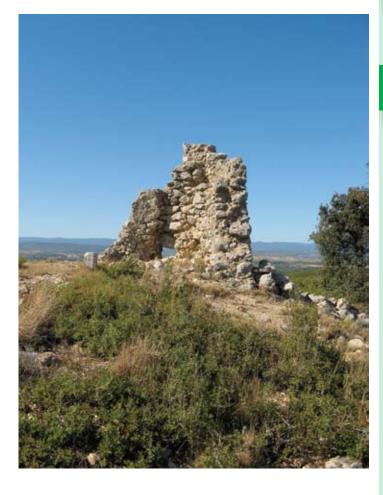


### 1 er Mai: L'Internationale

Comme chaque année, une partie des choristes du Chœur de Névian (une vingtaine de volontaires), est venue à la Mairie de Névian dès 8 heures le 1<sup>er</sup> mai répéter le chant des travailleurs, l'Internationale, sous la houlette de Gilles Sentost, chef de choeur, et de son accordéon. Après une bonne heure de travail vocal alimenté par un petit déjeuner fort sympathique offert par la municipalité, les choristes ont brillamment exécuté à la population névianaise ce chant de lutte sociale des peuples du monde. Un grand merci à tous ces lève-tôt qui font perdurer ainsi, et de manière aussi symbolique qu'artistique, une tradition locale et internationale bien ancrée.







## La tour Chappe

En première page de ce bulletin et ci-joint, deux photos prises durant l'été 2010 immortalisent deux éléments essentiels du paysage névianais de Grande Garrigue : les éoliennes et, sans doute moins connu, les ruines du Télégraphe Chappe, du nom de l'inventeur du système télégraphique. Cette tour, originellement de forme ronde avec couronnement de moellons de pierre, servait d'appui à trois grands bras de bois permettant de faire circuler des informations d'Etat codées. Elle a été en activité durant la première partie du XIXème siècle, et deux employés névianais étaient affectés à son service (Jean-Louis AMIGUES et Frédérique FORT, en 1836). Névian était, au début du XIXème siècle, le passage obligé des messages circulant sur la ligne Avignon/Bordeaux, relais n° 26 entre la tour de Montredon (située à 6.8 km à vol d'oiseau) et celle de Conilhac-Corbières (située à 14.5 km vol d'oiseau).



## CADRE DE VIE



## CCFF

### Reprise des patrouilles de surveillance

Cette année encore, le Comité Communal des Feux de Forêts activera sa vigileance au service des territoires de Moussan, Névian, Bizanet et Montredon. La section névianaise, très active, compte cette saison 3 nouvelles recrues Tonio, Albert et Mélodie ce qui porte à 30 l'effectif local. Un grand merci à tous pour leur implication bénévole ainsi que pour leur connaissance du territoire qui permettra, cette année encore, de responsabiliser chacun aux risques de départ de feux de forêts sur nos communes. Informer, surveiller, alerter, sécuriser : voilà les maîtres mots d'une vigileance active.

Nous remercions également l'équipe qui anime et qui orchestre tout ce petit monde avec talent et passion : Michel, Elie, Jacques... et les autres, qu'ils soient ici tous associés à la pleine réussite de cette mission exemplaire.



Chaque été des incendies défigurent notre campagne, aussi la plus grande vigilance est-elle requise. Il est impératif de respecter certaines règles de prudence et éviter toute mise en danger des personnes et des biens.





## Fleurissement

Comme tous les ans, notre village s'est paré de belles jardinières fleuries. Cette colorisation de nos ruelles et bâtiments communaux s'offre à la vue de tous les passants, procurant gaieté et chaleur. Voici quelques images de ce bouquet fleuri 2012 :











**12** 



### CADRE DE VIE

# Musique: Appel aux cuivres et percussions

Dans l'optique de créer - pourquoi pas - une mini fanfare ou un mini orchestre de rue amateur et bénévole qui pourrait animer certaines festivités névianaises, nous recherchons des personnes jouant d'un instrument à vent (trompette, trombone, tuba, clarinette, saxophone...) ou de percussions (caisse claire, grosse caisse, cymbales, tambourin...).

Afin de faciliter la mise en place, il serait souhaitable que chaque membre sache lire un minimum de musique (au moins pour les cuivres et bois).

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître au secrétariat de mairie (**04 68 93 60 55** ou mairienevian@wanadoo.fr), elles seront contactées durant l'été pour une petite réunion d'information. Quel que soit votre niveau musical, vous serez les bienvenus pour cette nouvelle aventure musicale névianaise! Pour plus d'infos, voir Gilles **06 14 86 55 00**.



## Agenda des manifestations 2012

#### **AOÛT 2012**

2 août :

Jeudi de la Culture (Histoire du Catharisme, 21h)

4 août :

Fête du Rugby et du Vin

**9 août :** Jeudi de la Culture (20h30, Spectacle de Magie, Ancienne Cour des Ecoles)

Du 8 au 11 août :

Tournoi de Foot

11 goût :

Remise des Prix des Tournois de Foot et Tennis, Apéritif (Tennis), Grillade et Bal (Comité des Fêtes)

14 août :

Bal (Comité des Fêtes)

15 août :

Concours de Pétanque en Triplettes formées, 14h

15 goût

Grillade en soirée Pétanque

28 goût :

Match Franco/Allemand au Terrain de Sixte

31 août :

Dernier concours de pétanque de la saison

#### SEPTEMBRE 2012

1 septembre :

Repas de cloture de la Pétanque (Montlaurier)

4 septembre :

Rentrée Scolaire

17 ou 18 septembre :

Journée Scolaire / Assos Sportives

28 septembre :

Reprise des concours de Belote, et Grillade (Foyer)

29 septembre :

Fête des Assocations (18h30, Salle Montlaurier)

#### **OCTOBRE 2012**

19 octobre :

Don du Sang (Foyer)

20 octobre :

Le Chien Citoyen (Terrain de Sixte, 14h)

#### **NOVEMBRE 2012**

4 novembre :

Loto du Comité des Fêtes (15h, Foyer)

11 novembre :

Commémoration à Laparre (11h)

11 novembre :

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 (Départ du Défilé à 11h30 devant les écoles)

#### **DECEMBRE 2012**

30 novembre au 2 décembre :

Téléthon à Névian

14 au 16 décembre :

Fête Locale

15 décembre :

Bal (Comité des Fêtes)











